



Conseil d'Administration
Du 15 octobre 2019

PROCES VERBAL
N° 4 de 2019

CROS

Présent-e-s : A Butté, A. Caillé, JP. Cuzon, D. Desirliste, JL. Desnoues, P. Doctrinal, P Gastou, S. Lanson, MN. Niveau, R. Oury, B. Philippe, MF. Pilon, J. Ribault, DY Ricour, B. Simon,

Excusé-e-s : V. Bury, M. Barbot, M. Farineau, M. Guillemette, PH. Laverat, E. Morin, M. Tytgat, L. Thomas,

Invités : A. Casamiquela,

Assistent : A. Brucker, Y. Korman, A. Mainferme, S Nourry, F. Parmentier, D. Tési, MA Tourault, L. Violet

Le Président donne des nouvelles de Michel Barbot (une carte de prompt rétablissement lui a été adressée à la suite du précédent bureau exécutif) et d'Etienne Morin (une carte de prompt rétablissement circule).
Il fait part de la naissance de Raphaëlle, la fille de Sébastien Nourry, le faire-part circule.

Il indique qu'Hervé Portenseigne, élu au comité directeur de la Ligue Centre-Val de Loire de football, sera dorénavant invité au Conseil d'administration. Il est excusé pour cette réunion.

Il donne également des nouvelles de Patrick Lotte, Directeur des sports au Conseil régional Centre-Val de Loire, et indique qu'il lui fera part de notre soutien.

1 Approbation du PV du Conseil d'administration du 18 juin 2019

Le procès-verbal du conseil d'administration du 18 juin 2019 a été envoyé le vendredi 11 octobre à tous les membres.

Il est demandé la modification suivante au point 3. Communication des pôles et délégations – Sport & politiques publiques :

Texte initial : « Projet convention avec l'Université : l'université d'Orléans a été sollicitée pour un diagnostic sur les territoires afin de mesurer la performance de la politique sportive et un accompagnement méthodologique. »

Remplacé par : « Projet convention avec l'Université : nous avons sollicité l'Université d'Orléans pour un accompagnement méthodologique à l'évaluation de la performance des politiques sportives des collectivités territoriales. »

Le PV est adopté, avec cette modification, à l'unanimité.

2 Points d'actualité

2.1 Retour de la conférence des présidents de ligues/comités régionaux du 11 octobre 2019 et suites à donner

Pour rappel, l'ordre du jour de la conférence était le suivant :

- Points d'actualité
- Intervention de M. François Cormier-Bouligeon, député du Cher et président du groupe d'études sport à l'Assemblée Nationale, concernant la future loi sur le sport
- Interventions des partenaires institutionnels
- Remise des panneaux d'entrée de ville à Beaune-la-Rolande, « commune la plus sportive 2019 »

65 personnes étaient présentes : 36 présidents ou représentants de ligue/comité, 12 VIP (Caroline Janvier – députée du Loiret, Conseil régional, DRDJSCS CVL,L,...) 15 membres du conseil d'administration (dont 5 représentants de ligue/comité), 5 salariés du CROS Centre-Val de Loire et 2 du Groupement Employeur Mouvement Olympique et Sportif.

Le temps fort de cette conférence a été l'intervention de M. François Cormier-Bouligeon sur un sujet important et d'actualité : la future loi sur le sport. Il a rappelé les éléments de contexte concernant la réforme de l'organisation, de la gouvernance et du financement du sport en France avec l'horizon des grands événements sportifs organisés en France, notamment la coupe du monde de rugby en 2023 et les Jeux de Paris 2024. Il a également évoqué le rapport « Faire de la France une nation sportive » qu'il a réalisé avec Mme Gatel, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine (février 2019) et la proposition de loi visant à faire de la France une nation sportive déposée à l'Assemblée nationale en septembre 2019 et signée par 105 députés du groupe de la majorité.

Il a expliqué que cette proposition de loi n'a pas vocation à être exhaustive et qu'elle ne sera pas le document législatif final mais qu'elle permet un examen plus rapide dans les mois à venir d'une Loi sport et société et de disposer de moyens plus importants.

M. Cormier-Bouligeon a également évoqué le budget alloué au sport, le projet de loi de finances pour 2020 et les amendements qu'il a déposés avec plusieurs députés, considérant qu'il est possible de dégager des ressources budgétaires supplémentaires pour le sport en partant des richesses produites par le sport et sans retirer au budget général de l'Etat.

Dans ce sens et au regard de l'examen des amendements qui devrait intervenir la semaine du 14 au 18 octobre 2019, le CNOSF a adressé à tous les CROS et CDOS, le 11 octobre vers 17h, un mail de mobilisation afin que clubs, comités et ligues relayent auprès du député de leur circonscription un courrier type de demande de soutien de ces différents amendements. Ce mail a été transmis aux ligues/comités régionaux à la fin de la conférence des présidents.

JL Desnoues indique que M. Cormier-Bouligeon maîtrise le sujet et qu'il a tenu compte d'un certain nombre de points évoqués avec lui lorsque nous l'avions rencontré à Tours en décembre 2018 dans le cadre d'une réunion de la conférence régionale du sport.

JL Desnoues fait part des retours au questionnaire de satisfaction :

- 22 retours, un tiers des participants
- 86,36% des répondants sont satisfaits ou très satisfaits
- Les sujets à aborder lors d'une prochaine conférence des présidents :
 - o le bénévolat dans le sport : des travaux sont menés par le Mouvement associatif,
 - o évolution comptable : des réunions ont été organisées dans les départements par le Mouvement associatif courant octobre,
 - o maison sport santé : le CROS Centre-Val de Loire est en train de construire un projet de MSS avec le CHRO et les autres parties prenantes,
 - o bilan de la délégation du CNDP aux fédérations : attendre que l'ANS fasse un retour sur le sujet mais elle ne reviendra pas en arrière. Création d'un appel d'air, augmentation importante du nombre de dossiers déposés pour certaines fédérations,
 - o budget,
 - o devenir des services déconcentrés JS : thématique que nous pourrions aborder lors de la prochaine conférence des présidents en juin,
 - o sport santé,
 - o violence dans le sport : la prochaine conférence annuelle aura lieu le 3 décembre 2019 à la Maison des sports de Touraine.

M. Doctrinal considère que nous sommes passés trop vite sur les sujets d'actualité et notamment sur les conventions d'objectifs avec le Conseil régional : prochaines élections du Conseil régional qui pourront interférer avec le renouvellement de ces conventions, nécessité de modifier la démarche de contractualisation impulsée par la région en passant à une logique de projet, ...

M. Cormier-Bouligeon souhaite que nous lui fassions remonter des propositions suite aux échanges de la conférence du 11 octobre. JL Desnoues propose donc la création d'un groupe de travail restreint interne au CROS Centre-Val de Loire pour y travailler. Ce groupe sera composé de : JL Desnoues, P. Doctrinal, B. Philippe, A. Casamiquela, MN Niveau et P. Gastou.

2.2 Etat

2.2.1 Rendez-vous avec le Préfet de région

Il est rappelé que JM. Falcone a quitté ses fonctions le 2 août.

Il a été remplacé par P. Pouëssel qui a pris ses fonctions le 26 août (ancien préfet de Loir-et-Cher entre 2004 et 2008). Un rendez-vous a été sollicité pour que nous puissions lui présenter le CROS Centre-Val de Loire. Initialement prévu le 18 octobre, il a été reporté au mois de novembre.

2.2.2 Venue de la Ministre des sports à Orléans le 4 octobre 2019

La Ministre des sports était présente à la Ligue Centre-Val de Loire de football, le vendredi 4 octobre matin pour lancer officiellement l'expérimentation d'un « système permettant de filtrer les bénévoles » afin de contrôler leur honorabilité. Le terme « bénévole » est entendu au sens d'encadrant de l'association et encadrant ponctuel.

JL Desnoues reconnaît que c'est un besoin mais qu'il se fera à moyens constants pour les services de l'Etat. L'intention est louable et certainement nécessaire mais elle demande des moyens qui ne sont actuellement pas en place, d'autant que l'expérimentation devrait être étendue à la fédération française de football et aux autres fédérations.

JL Desnoues était présent.

2.3 Conseil régional

Il est rappelé que le Vice-Président en charge des sports a changé plusieurs fois de conseiller. C'est maintenant Grégory Gaboret.

2.3.1 Demande de rendez-vous auprès du Président du Conseil régional

Une demande de rendez-vous a été adressée mi-septembre à François Bonneau, via son conseiller pour aborder plusieurs sujets concernant le conventionnement global Conseil régional / CROS, les relations avec les ligues et les projets partenariaux Conseil régional / DRDJSCS / CROS.

Des éléments de réponses doivent nous être adressés par mail mais nous n'avons toujours pas de proposition de RDV.

Nous souhaitons avoir un rendez-vous avant les arbitrages budgétaires, ce qui n'a pas été le cas. M. Moulay a défendu le budget sport lors des échanges budgétaires au sein du Conseil régional. JL Desnoues souhaite aussi avoir des orientations politiques claires pour la suite. Il indique que globalement il n'est pas inquiet pour le dispositif Cap'Asso pour 2020 avec les échéances électorales.

2.3.2 Rendez-vous technique avec la direction des sports

Un rendez-vous est programmé le 18 octobre après-midi avec E. Porcher et P. Lotte concernant notre conventionnement, sur la base du document préparé pour le rendez-vous du mois de mars 2019 par le CROS Centre-Val de Loire, soit plus de 6 mois entre les deux RDV.

2.3.3 Conférence spéciale du 25 octobre prochain : « Les Jeux à Paris en 2024 : tous mobilisés en Centre-Val de Loire ! ».

Le Conseil régional a souhaité organiser une conférence spéciale Paris 2024 pour mettre en avant les travaux engagés en région Centre-Val de Loire. Les invitations ont été envoyées par le Conseil régional le 14 octobre aux collectivités locales, au mouvement sportif et plus largement aux acteurs des autres compétences de la région : tourisme, transport, culture, ...

Cette conférence spéciale fait suite aux réunions organisées dans les départements par le CROS Centre-Val de Loire au cours du 2^{ème} trimestre 2019 et aux réunions départementales organisées début octobre par le Conseil régional dans le cadre de la future labellisation des Centres de préparation aux Jeux. L'objectif du Conseil régional est de faire un roadbook avec une partie sur la valorisation du territoire et une partie recensant les sites pouvant être centres de préparation aux jeux.

C'est également l'occasion pour le Conseil régional de présenter la « Team Tokyo 2020 » composée des premiers athlètes sélectionnés pour les Jeux de Tokyo en 2020. 5 des 6 athlètes seront présents.

JL Desnoues invite l'ensemble des membres du CA et les salariés du CROS Centre-Val de Loire à y participer.

Il indique qu'il nous faut être vigilant pour que le projet régional Paris 2024 continue d'être porté collectivement par les différents partenaires : le CROS Centre-Val de Loire est présent sur les cartons d'invitation mais nous n'avons pas toujours été associés à la construction de cette conférence, quelques fois seulement informés sur le fond, comme les services de l'Etat.

Cet exemple illustre des modalités de fonctionnement du Conseil régional avec les partenaires qui ne sont pas satisfaisantes, notamment avec l'Etat et le mouvement sportif. C'est un des sujets que nous souhaitons aborder lors du RDV avec F. Bonneau.

2.4 CNOSF

2.4.1 Prochaine Interrégion Nord-Ouest (IRNO) – les 6 et 7 décembre 2019 à Caen

L'ordre du jour est en cours d'élaboration. Le CNOSF souhaite que les points suivants soient abordés :

- Point d'étape relatif à la mise en œuvre des Plan Sport et Territoire (PST) PST et des équipes de développement (EDT)
- Paris 2024 : héritage 2024 et label Terre des Jeux 2024
- Organisation de l'ANS en région, le CNOSF ne voulant pas que l'organisation soit descendante.

Concernant l'organisation de l'ANS en région, le courrier de l'ANDES adressé à la Ministre est évoqué. L'ANDES y indique que la présidence de la conférence des sports et de la conférence des financeurs ne peut être portée que par un élu local et propose que 49% des voix soient détenues par les collectivités locales.

Il est convenu d'organiser une réunion avec les référents territoriaux ANDES pour en échanger.

Les collaborateurs travaillant sur les thématiques abordées sont conviés à participer à l'IRNO.

2.4.2 Partenariats privés

Le CNOSF nous a fait part aujourd'hui de sa position concernant nos conventions de partenariats établies avec :

- Crédit Mutuel : rupture de la convention au regard du secteur d'activité et de l'affichage proposé,
- Netmakers : insertion d'une clause spécifique relative à l'utilisation du logotype
- Soir de Match : rupture de la convention au regard de l'affichage proposé ou évolution de la convention au regard du service aux membres, en enlevant la notion d'affichage.

Il nous a également informés des procédures judiciaires engagées par BPCE contre le Crédit Mutuel pour association avec un CDOS. Cette information sera transmise aux CDOS de la région dès demain.

A noter que ni Paris 2024, ni le CNOSF ne compenseront les pertes financières engendrées (13 000€ pour le partenariat avec le Crédit Mutuel). Le CNOSF nous oriente vers le mécénat de compétences, sans affichage.

JL Desnoues indique que le Conseil d'administration doit se positionner concernant le challenge Sport Sans Violence et l'affichage des deux partenaires privés (Crédit Mutuel et Soir de match) pour ne pas les mettre en difficulté. Deux options ont été identifiées, bien que ni l'une ni l'autre ne soient satisfaisantes :

- pas d'affichage des partenaires privés dans le règlement du challenge et sur les différents supports de communication,
- le CROS et les CDOS ne sont pas mis en avant dans le règlement, mais l'association SSV /CROS-CDOS se fera aisément.

Il rappelle que le partenariat avec le Crédit Mutuel a été mis en place il y a 2 ans sur le dispositif SSV CVL, pour 4 ans et que nous n'avons, pour l'instant, plus d'interlocuteur identifié (absence de Mme Caillette et départ de M. Mercier).

Au regard de ces éléments, le Conseil d'administration décide que les partenaires privés ne seront pas mentionnés dans le règlement et ne seront pas affichés sur les supports de communication. Il convient de les rencontrer pour évoquer la situation avec eux.

2.5 MRESS du futur

Le président rappelle que nos bureaux sont actuellement situés au sein de la Maison Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (MRESS) où nous partageons les locaux avec la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire CVL (CRESS CVL), Le Mouvement associatif CVL, France active CVL, la Ligue de l'enseignement CVL, l'URSCOP et le GEMES CVL.

Le projet de Maison régionale des sports est évoqué depuis plusieurs années, notamment avec François Bonneau qui l'avait inclus dans son programme pour les précédentes élections régionales mais le projet tarde à se mettre en œuvre.

Parallèlement, un projet global de « MRESS du futur » est en construction pour répondre aux besoins des occupants actuels (équipements, place, ...) et ce pourrait être l'occasion d'y associer le projet de Maison régionale des sports. Le Conseil régional est d'accord pour financer une étude de faisabilité et apporter des crédits d'ingénierie. Ce projet, à l'échéance raisonnable de 3 à 5 ans, pourrait voir le jour dans le quartier Interrives à Fleury-les-Aubrais.

La CRESS CVL est l'entité juridique qui porte le projet et elle recrute un poste de chef.fe de projet « MRESS du futur » à pourvoir en CDD de 3 à 9 mois.

Le président indique que c'est une opportunité et qu'il faut voir dans quelle mesure nous pouvons l'intégrer, voire regrouper les ligues/comités régionaux. Une étude est à réaliser pour actualiser les besoins du mouvement sportif, comme nous l'avons fait avant chaque élection du Conseil régional, et définir le périmètre : seulement le CROS Centre-Val de Loire ou le CROS et les ligues/comités régionaux, voire plus large.

Le Conseil d'administration acte cette démarche et l'engagement du CROS dans les réflexions et études sur ce projet.

2.6 Cosmos

La prochaine Assemblée générale élective du Conseil Social du Mouvement Sportif se tiendra le mercredi 04 décembre 2019 (matin) et elle devra procéder à l'élection d'un Conseil national de 30 membres, élus pour 4 ans, ainsi répartis :

- 18 sont élus en son sein par le collège « général » réunissant les employeurs associatifs,
- 7 sont élus en son sein par le collège « sport professionnel »,
- 5 sont élus en son sein par le collège « activités de loisirs récréatifs ou sportifs à but lucratif »

Toute structure adhérente du CoSMoS peut présenter sa candidature dans le collège auquel elle appartient. Dans ce cadre, elle désigne les représentants, titulaire et suppléant, appelés à siéger en son nom.

Un appel à candidature au Conseil national nous a été adressé le 26/09 par mail. Le dossier de candidature est à retourner pour le 13 novembre par courrier avec accusé de réception.

Considérant qu'il est intéressant d'avoir une représentant de la région Centre-Val de Loire au sein de cette instance, le bureau exécutif du 1^{er} octobre a validé une candidature co-portée par le CROS Centre-Val de Loire et le CDOS du Cher :

- Titulaire : André Casamiquela (CROS Centre-Val de Loire)
- Suppléant : Raymond Oury (CDOS du Cher).

3 Projet territorial

Une réunion des équipes de développement territorial est à prévoir pour engager la démarche de mobilisation de l'ensemble des acteurs des CDOS et du CROS.

JL Desnoues indique avoir écrit aux membres du Conseil d'administration pour les mobiliser dans la démarche.

Pour le fonctionnement de ces équipes territoriales, une formation est organisée par le CNOSF. Il avait été imaginé de la mettre en place avec l'ensemble des CDOS le 23 novembre lors de la venue de Denis Masseglia à la coupe du monde de sabre dames et de signer le plan sport et territoire (PST). Le formateur n'étant finalement pas disponible, la formation est reportée.

L'horaire et le déroulé de la signature sont à définir avec le CNOSF.

Concernant les financements ANS 2019, JL Desnoues précise que le prérequis à l'analyse des bilans d'actions 2019 des CROS et CDOS par le CNOSF est la signature de la feuille de route et du PST. Pour les CROS/CDOS qui n'ont pas signé la feuille de route et le PST : 25% de la subvention attribuée en 2019 sera considéré comme une avance de subvention pour 2020.

4 Point financier

JP Cuzon précise que la situation intermédiaire et le budget anticipé ont été travaillés avec L. Violet et A. Mainferme, après échanges avec les chargés de missions des pôles/délégations.

4.1 Situation intermédiaire au 30/06/2019

Le résultat au 30 juin 2019 s'élève à environ 8 000€, en partie lié à des éléments exceptionnels :

- L'arrêt de travail de Y. Korman en début d'année
- L'affectation sur le 1^{er} semestre 2018 de 8 500€ concernant l'appel à projet mis en place fin 2018 pour les mises en paiement et l'instruction des bilans
- Une subvention exceptionnelle octroyée par la DRDJSCS dans le cadre de la Journée olympique dont 15 000€ ont été affectés au 1^{er} semestre 2019, ayant permis l'achat de goodies pour les organisateurs d'événements

Par rapport au prévisionnel, les subventions relatives aux actions « sport pénitentiaire » et « Valeurs de la République et laïcité » ont été proratisées compte tenu des interventions réalisées.

Le renouvellement de la subvention Cap'Asso sur le poste d'assistante administrative et comptable a débuté plus tard (mai au lieu de janvier) avec un montant diminué de 5 000€ par an

4.2 Budget prévisionnel anticipé au 31/12/2019

Le résultat anticipé au 31/12/2019 s'élèverait à environ 13 000€ avec les hypothèses de travail suivantes :

Compte 60 : des prestations « Valeurs de la république » et « services pénitentiaires » moins importantes que prévues car reportées sur 2020. Les subventions liées ont été ajustées en conséquence.

Compte 61 : en légère augmentation lié au poste « frais de colloque et séminaire » (augmentation du poste et réaffectation comptable)

Compte 62 : En augmentation en raison :

- D'une augmentation du poste « honoraires emploi » par rapport au prévisionnel, compensée par une augmentation des produits
- L'achat de goodies pour la Journée Olympique du 23 juin dernier pour lesquels nous avons obtenu une subvention spécifique
- La mise en place à l'échelon régional d'actions de promotion des valeurs du sport et de l'olympisme à destination des écoles et collectivités
- L'envoi par courrier des supports de communication « femmes et sport » auprès de plus de 450 associations.

Compte 64 : en diminution en raison :

- D'un arrêt maladie de 2 mois non remplacé
- La prolongation du congé parental de Fanny Parmentier du 01/08 au 31/12/2019
- L'absence de frais de formation professionnel en raison de la subrogation pratiquée par l'AFDAS

Concernant les produits, les principales variations concernent les subventions :

- La diminution du montant de subvention Cap'Asso sur le poste d'assistante administrative et comptable (de 20000€ à 15000€)
- Les montants octroyés pour lesquels nous faisons boîtes aux lettres (conférence régionale du sport, Inscris-toi dans un club, animation réseaux, ...)

Globalement, nous avons obtenu les subventions demandées.

A noter que nous n'avons pas inclus dans ce budget prévisionnel anticipé :

- La réalisation de supports de communication et goodies en lien avec l'obtention du Label Terre de Jeux (normalement avant la fin de l'année)
- L'organisation de réunions de travail thématique avec l'ensemble des CDOS
- L'appel à projet 2019 à mettre en place pour un montant de 117 000€

4.3 Appel à projet 2019

JL Desnoues rappelle qu'en fin d'année dernière nous avons mis en place un appel à projets à destination des ligues et comités régionaux grâce à une subvention CNDS, sur les thématiques prioritaires du CNDS.

La subvention 2018 ayant été intégrée dans le calcul du montant de subvention attribuée au CROS pour 2019, nous pouvons remettre en place cette année un appel à projet pour un montant total de 117 000€.

Après échanges, il est convenu que l'appel à projet 2019 soutiendra les ligues/comités régionaux ayant organisé des formations initiales de bénévoles de juges, arbitres, officiels, signaleurs, commissaires.

Les critères sont à affiner mais les formations devront avoir été mises en place au courant de l'année 2019 et les feuilles d'émargement seront à transmettre.

5 Communication des pôles et délégations

5.1 Sport & santé

Une réunion a eu lieu ce matin avec les partenaires potentiellement intéressés pour mettre en place une Maison Sport Santé sur le territoire du Loiret. Le projet sera porté par l'hôpital d'Orléans et le CROS Centre-Val de Loire.

Les participants à la réunion ont validé la création d'une équipe pilote et d'un comité de pilotage.

La date limite de dépôt des candidatures étant fixée au 11 novembre, le calendrier suivant a été arrêté :

- 22/10/19 : positionnement des structures souhaitant intégrer le dispositif

- 24/10/19 : retour des positionnements et information sur la constitution de l'équipe pilote
- 25/10/19 : diffusion aux partenaires d'un document projet qui aura été travaillé en amont par le CROS et le CHRO
- 4/11/19 : retour des partenaires sur le document projet
- Entre le 4 et le 8/11/2019 : travail commun CROS / CHRO pour mettre en forme le cahier des charges du projet en tenant compte des retours reçus, puis envoi de la candidature.
- Janvier 2020 : 1^{ère} réunion de l'équipe pilote.

5.2 Sport & éducation et citoyenneté

5.2.1 Sport et citoyenneté

Le 17 octobre 2019 : lancement du Challenge « Sport Sans Violence & Fair-Play », sans affichage des partenaires privés. L'appel à candidature sera diffusé aux ligues, comités et clubs. Trois catégories seront mises à l'honneur et récompenseront un projet ou une action ayant pour objectif la lutte contre les violences ou la défense de l'esprit sportif :

- Ligue ou comité,
- Club
- Bénévole et sa structure.

Le lauréat de chaque catégorie se verra remettre un bon d'achat de 500€, lors de la cérémonie des vœux du CROS le 24 janvier 2020, à valoir chez l'équipementier Soir de match.

Lancement du dispositif SSV dans le Cher le 21 octobre à la Préfecture. 1^{er} action prévue le 9 novembre avec Vierzon football club.

Le 22 novembre 2019 : séminaire territorial « sport, éthique et citoyenneté » co-organisé par le CROS Centre-Val de Loire, le Conseil régional, la DRDJSCS, la Direction Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité et Colosse aux pieds d'argile. Chaque ligue/comité régional a été sollicité pour y participer et désigner des référents. Lors de ce séminaire, le CROS Centre-Val de Loire signera la charte égalité du Conseil régional.

Les prochaines interventions Colosse aux pieds d'argile / Log-in Prévention / SSV pour les professionnelles du sport et de la jeunesse auront lieu :

- Le 19/11 à Chartres
- Le 20/11 à Orléans

5.2.2 Sport et éducation

La groupe de travail « sport & éducation » :

- propose l'organisation d'une conférence lors de la prochaine semaine olympique et paralympique en février 2020 à destination des enseignants et du mouvement sportif. En fonction des disponibilités de salle, elle pourrait avoir lieu le 4 ou le 6 février à l'ESPE.
- Travaille à la création d'une mallette pédagogique à proposer aux enseignants, collectivités ou centres de loisirs pour les accompagner à la mise en place d'actions/animations en lien avec les valeurs du sport et de l'olympisme.

Une réunion a eu lieu le 14 octobre avec le CROS, l'USEP, l'UNSS et la Ligue du Centre-Val de Loire sport universitaire pour travailler un projet de convention de partenariat à proposer au rectorat, en lien avec la convention nationale signée le 25 septembre dernier. Une réunion est à prévoir avec Brice Bénard, nouvel Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional Education physique et sportive pour lui présenter les actions du CROS et le projet de convention. L'objectif est une signature de la convention lors de la conférence évoquée précédemment.

Une projet conventionnement avec l'USEP est en cours.

5.3 Sport & professionnalisation

5.3.1 Formation

La tournée de l'AFDAS dans les départements de la région se termine demain. Entre 8 et 25 personnes y ont participé dans chaque département.

A la suite de la dernière réunion de la commission formation, un plan de communication a été mis en place. Un site internet dédié a été créé, ainsi qu'un PowerPoint à destination des élus qui représentent le CROS ou les CDOS lors des assemblées générales de ligues ou comités pour présenter nos actions de formation avec le proverbe : qualité, proximité, gratuité. Un process de communication a également été mis en place avec les différents CDOS : dates butoirs pour envoyer les convocations, relances, ...

Une réunion formation est prévue le 27 novembre pour échanger sur les projets formations de dirigeants de la prochaine olympiade. Certaines ligues avec qui nous avons conventionné seront invitées (athlétisme, basket, handball, natation, badminton, tennis...).

La formation sport santé (90h) a débuté au CREPS avec 12 stagiaires.

Il est rappelé que toutes les nouvelles formations dans les départements doivent être construites ou co-construites avec le CROS, notamment dans l'objectif de la future certification qui impose des contraintes et un cahier des charges à respecter. Le CROS doit être au départ du projet.

La formation « recherche de partenaires privés », organisée fin novembre, sera prise en charge par l'AFDAS dans le cadre d'une action collective.

Deux formations e-learning vont débiter prochainement : présenter des comptes en AG et renforcer son modèle économique, ouverte en continu.

Concernant les ambassadeurs, il convient de solliciter de nouveau les membres du CA. Un courrier est à prévoir avec la fiche de poste pour les autres disciplines.

5.3.2 Emploi

Le projet d'étude sur le modèle économique des associations sportives ne peut se réaliser sans l'aval de la CRS. Il est important que les pilotes de la CRS se réunissent pour statuer de l'opportunité ou non de cette étude.

JL Desnoues indique que c'est l'un des sujets que nous souhaitons aborder avec le Conseil régional, dès que nous réussirons à avoir un rendez-vous avec eux.

Concernant Cap'Asso : trois commissions permanentes ont été organisées de janvier à septembre avec 140 dossiers passées et 46 refus (18 créations et 28 renouvellements), les 4^{èmes} renouvellements étant refusés. 50 dossiers déposés sont en attente.

Le suivi des dossiers pour le renouvellement demande un travail important de la part des conseillers.

JL Desnoues considère qu'il n'y a pas de craintes à avoir sur le dispositif, bien que les critères risquent de se resserrer (ou pas à l'approche des élections) en revenant aux fondamentaux.

5.4 Sport & politiques publiques

Le Pays de Grande Sologne est intéressé pour la réalisation d'un diagnostic territorial (par le CROS Centre-Val de Loire) et la mise en place d'animations olympiques et sportives dans le cadre de la labellisation Terre de Jeux 2024 (par le CDOS Loir-et-Cher). Une réunion est prévue le 18 octobre matin avec les représentants du Pays.

Une réunion a eu lieu avec Orléans métropole pour leur transmettre l'état des lieux des équipements pouvant recevoir des délégations en amont des Jeux. L'objectif est maintenant de voir comment nous pouvons les accompagner dans la détermination d'une politique sportive plus large que les clubs professionnels (prise de la compétence sport par la Métropole, par exemple).

5.5 Communication

F. Parmentier envoie le 17 octobre le dossier des méritants avec le dossier du Challenge SSV pour les ligues. La date de retour des candidatures est fixée au 30 novembre.

Concernant les communes sportives, le jury plénier s'est réuni début juillet et a attribué le label à 8 communes sur les 10 dossiers reçus. La commune de Beaune-la-Rolande a été récompensée Commune la plus sportive.

Les remises de label se sont toutes bien passées. La quasi-totalité des communes demande des plaques supplémentaires. Il reste une remise de label à effectuer à St Gaultier (36).

De l'avis collectif, le label des communes sportives est une action qu'il faut préserver et reconduire car elle nous permet d'aller dans les territoires.

Nous avons été sollicités dans le cadre de la Foire exposition 2020 à Orléans pour travailler sur un projet d'animation avec les ligues et comités olympiques qui souhaitent y participer.

6 Représentations

Le Président a assisté à l'assemblée générale du Badminton Centre-Val de Loire le 22 juin 2019.

PH Laverat a représenté le CROS Centre-Val de Loire à celle du comité régional de gymnastique le 12 octobre et P. Gastou à celle de la ligue de Natation ce même jour.

Les prochaines invitations à honorer sont :

- 14 novembre AG FCD à Olivet : S. Lanson
- 16 novembre AG CAF à Cormeray (41) : DY Ricour
- 17 novembre AG Cyclotourisme – CROS Centre-Val de Loire et CDOS 18 indisponibles : excuses
- 17 novembre AG FSCF : le CROS a sollicité le CDOS 28, pas de retour pour l'instant

7 Questions diverses

Néant

Prochaines réunions statutaires :

- 5 novembre 2019 à 14h30 : Bureau Exécutif (JP Cuzon sera excusé)
- 17 décembre 2019 à 18h30 : Conseil d'Administration

Le président clôt la séance à 21h et remercie les participants.

Véronique BURY

Jean-Louis DESNOUES

Secrétaire Générale

Président